



APPT asbl
6, rue Charles VI
L-1327 Luxembourg

www.stopcorrupt.lu
info@stopcorrupt.lu

REVUE DE PRESSE

#6
(au 31 août 2019)

Préparée par StopCorrupt

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par StopCorrupt. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de StopCorrupt, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par StopCorrupt. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau par e-mail info@stopcorrupt.lu.

SOZIALE WUNNENGSBAU

Kierchefong fillt sech vu Logementsministère ausgebremst



© RTL Archiv

De Kierchefong investéiert zanter e puer Joer deels massiv an de soziale Wunnengsbau, dat fir d'Chargen droen ze kënnen.

De Kierchefong fillt sech ausgebremst vum Logementsministère, fir neie soziale Wunnengsbau ze schafen. Sou heescht et an engem rezenten Artikel am Lëtzebuerger Wort.

Et géif un de néidegen Ënnerschrëfte vu Säite vum Ministère feelen, fir iwwer 240 Wunnenge subventionéiert ze kréien. De Ministère wéilt d'Subventionéierungscritèren änneren, wat de Kierchefong net verstoe kann. Et géif scho prinzipiell Accorde ginn, déi elo net méi agehale ginn.

Den Hannergrond firwat de Kierchefong zanter e puer Joer deels massiv an de soziale Wunnengsbau investéiert, wier séier erkläert, sot eis de Philip Mauel, de Responsabele vum Fong. Et hätt een einfach vill Chargen, déi ze bezuele wieren, dowéinst musst een esou handelen. Sou wäit, sou gutt.

Projete fir eng 245 Wunnengen huet de Kierchefong zanter leschtem Joer dann och beim Ministère eragereecht fir eng Subventionéierung. Genee do hickt et awer den Ament, de Ministère wéll nämlech d'Critèren änneren, obwuel et deels schonns Konventiounen oder Prinzipsaccorde géif ginn.

Sou dass de Kierchefong fir den Ament op de Käschte sëtze bleift, obwuel een eben iwwert de subventionéierte Wee wollt Wunnengsraum schafen. D'Manéier vum Logementsministère fir valabel Konventiounen elo wëllen of ze änneren, jugéiert de Philip Mauel als en éischter komesche Wee. Et hätt een e grouse Patrimoine ze geréieren an d'Chargë misste gedeckt ginn, wéi gesot.

Riets ass beispillsweis dervun dass d'Lafdauer vun der Konventioun vun 20 op 40 Joer soll gehuewe ginn, oder dass déi iewescht Grenz vum Loyerspräis soll flexibiliséiert ginn.

De Kierchefong sicht den Ament dann och no Alternativen, an huet scho beim Fonds du Logement ugeklappt, wéi een eventuell kéint zesummeschaffen.

Op Nofro hin huet een d'Aussoe vum Kierchefong de Mëtteg am Logementsministère e bësse relativéiert.

Et wier richteg dass een d'Dauer vun der Lafzäit vun der Konventiounen vun 20 op 40 Joer gehéicht hätt. Et wier eng Zorte Precautionsmesure, fir dass déi zu 70 oder 75% subventionéiert Wunnengen och effektiv 40 Joer laang Sozial-Wunnenge géife bleiwen. Eng Konventioun gouf dann ewell och ënnerschriwwen, déi op 40 Joer leeft.

Dernieft géif een am Ministère eben driwwer nodenken, fir déi iewescht Grenz vun de Loyerspräisser net méi just op 10€ pro m² limitéiert ze loossen, mä dass een hei wéilt iwwert eng Flexibiliséierung vun deem Plafong nodenken. 10€ de m² wier landeswäit gekuckt, op ville Plazen einfach ze deier. Als Beispill : de Fonds du Logement verlount an der Moyenne gesinn, fir eng 5,6€ de Metercarré.

Et stéing iwwerdeems awer net zur Dispositioun, dass een sech un aktuell Engagementer net géif halen, heescht et aus dem Logementsministère.

- [AUDIO: Kierchefong a soziale Wunnengsbau - Rep. Joel Detaille](#)¹

¹ <http://perma.rtl.lu/a/1279133.mp3>

Facebook, meilleur ami des politiques luxembourgeois



Les publicités payées par les partis politiques ne sont que la partie émergée d'un iceberg dans la communication politique. L'outil mis au point par deux chercheurs permet de voir comment les partis ont utilisé cette possibilité cette année. (Photo: Shutterstock)

Facebook ne veut pas rendre publiques les données sur l'utilisation de sa publicité payante par des partis politiques ? Deux chercheurs s'en sont chargés pour 34 pays, dont le Luxembourg, et 150 partis politiques grâce à un outil inédit. Passionnant.

À l'heure où Netflix a mis en ligne son documentaire sur l'affaire Cambridge Analytica, deux chercheurs vont probablement essayer les foudres du réseau social Facebook: Manuel Beltrán et Nayantara Ranganathan ont publié un petit site internet qui recense toutes les publicités payées par 150 mouvements politiques dans 34 pays, dont le Luxembourg. Mark Zuckerberg n'aime pas tellement qu'on regarde dans sa cuisine...

Officiellement, pourtant, dans un communiqué, Facebook a indiqué que « cet outil utilise les informations que nous fournissons dans l'API Ad Library de Facebook pour exactement le type d'analyse que nous espérons ».

Le film « The Great Hack² » est plus anxiogène que ad.watch³, mais les deux se complètent assez bien.

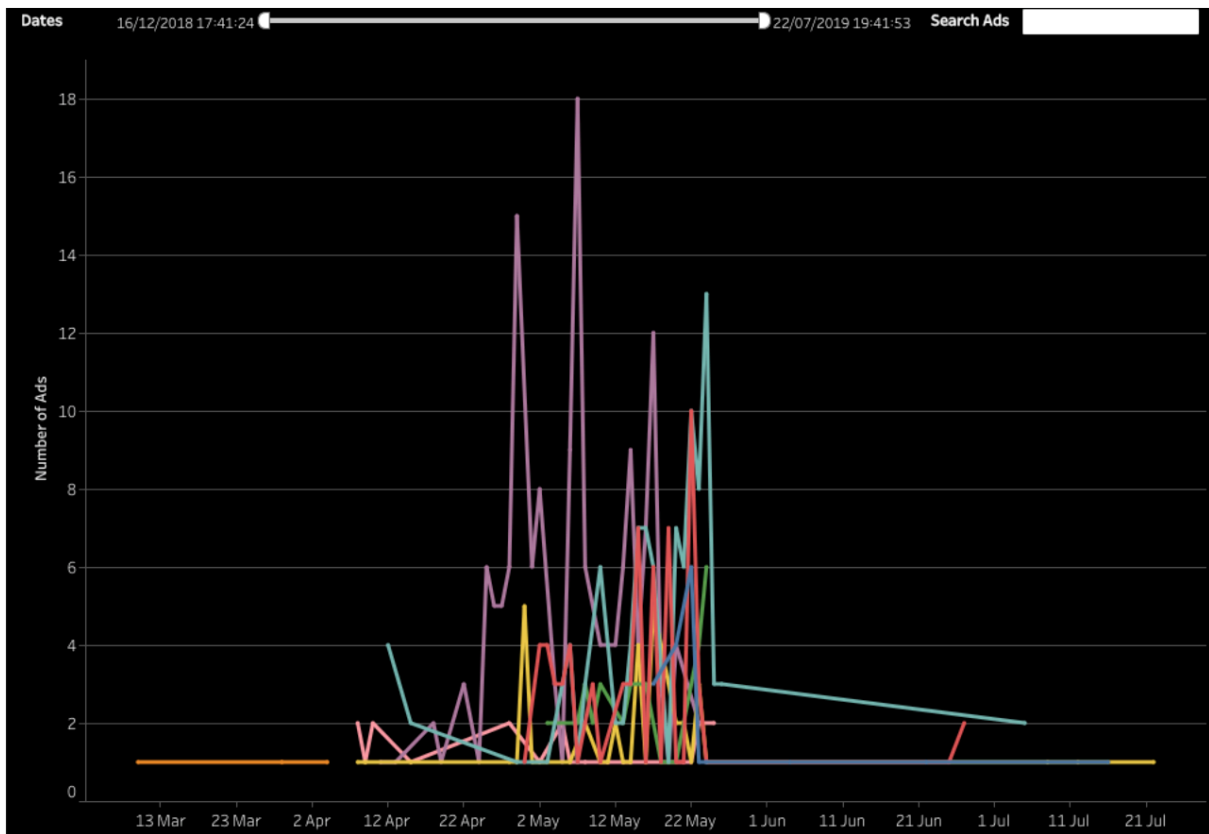
² <https://youtu.be/iX8GxLP1FHo>

³ <https://ad.watch/country/luxembourg.html>

Que dit le site sur le Luxembourg ?

- Il y a eu jusqu'à **445 publicités payées par des partis ou des hommes politiques luxembourgeois** depuis la mi-décembre 2018 et jusqu'à fin juillet au Luxembourg. Le pays est divisé en trois zones (nord, est et centre-sud), et rien n'indique si la même campagne est diffusée dans une seule zone ou dans les trois en même temps; il faudrait les comparer une à une.

- Si le libéral Charles Goerens a été un **pionnier** sur la période, s'offrant les premières publicités en mars, c'est le LSAP qui en est devenu le **champion**, avant les élections européennes. Le parti de Jean Asselborn et Étienne Schneider a le plus utilisé les publicités de Facebook de fin avril à fin mai, en ayant jusqu'à 18 actives le 7 mai.



L'évolution du nombre de publicités, dans le temps et par parti politique. Le rose, ici, représente le LSAP; le vert, Déi Gréng. (Capture d'écran: ad.watch)

- Seul **Déi Gréng a fait mieux** que les socialistes, à deux reprises, le 10 mai avec six publicités, et le 23 mai, à la veille des élections européennes, avec huit publicités.

- **Depuis les élections européennes**, le nombre de campagnes, tous partis confondus, est revenu à un **niveau proche de zéro**, signe, a contrario, que les partis politiques ont utilisé Facebook dans le contexte des élections européennes.

- En nombre de campagnes (par opposition au nombre de publicités), le LSAP (59) devance le CSV (49) et Déi Gréng (42), le DP (35), Déi Lénk (21), l'ADR (15) et les Pirates (14). Charles Goerens est le seul qui figure à titre individuel, avec trois campagnes.

Deux approches sur le fond

| | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|-------------------------------|--|---|------------------------|
| Fir e sozial staarkt Europa! – Kordalliversammlung | Konferenz: Europa Weider Friddlech. | Ee soziaalt an e gerecht Europa ass nëmme méiglech, wa mir Ongläichheete reduzéieren an Ongerechtegheet bekämpfen. | LSAP meets the Farmers Eng Diskussioun em d'Problematiken aus dem ländleche Raum. De 16 May ab | LSAP Mir stelle vir: Eis 6 Kandidate fir d'Europawahlen europa.lsap.lu | Europa. Onbedéngt. Erneierbar. Wa mer eise Kanner an Enkelen e liewenswäerte Planéit | #Europa ass eng | Europa. Kloer. Anescht. En aner Europa De 26. Mee mat der Lescht 8 - | De 9te Mee: Den Europadag. Europa ass eng | LSAP Europa. Bestëmmt. |
| Fir e sozial staarkt Europa! – | LSAP | Mir stelle vir: eis Kandidaten fir d'Europawahlen #4 D'Simone Asselborn-Bintz, 53 Joer an Éducatrice diplômée. | Europa Natierlech Gerecht - Konsumenteschutz Europa. Natierlech. | Mir stelle vir: eis Kandidaten fir d'Europawahlen Haut ass den 1. Mee: den Dag vun der Aarbecht | Frans | Lisa Kersch - Table ronde RTL | No Filter – Süden Däs lescht Editioun vum | Et gett keng Alternativ zu Europa, | |
| Déi fundamental Iddien an d'Weltbild op deenen d'Europäesch Unioun berout, ginn op internationalem Niveau ëmmer méi oft a Fro gestallt. Mee nëmme wa mer weiderhi Rechtsstaatlechkeet a | Wa mer eise Kanner an Enkelen e liewenswäerte Planéit hannerloosse wëllen, mussen mir de globale Klimawandel op 1,5 | De 26. Mee d'Sozialiste wielen heescht: En europäesch Recht op | Haut ass den 1. Mee: den Dag vun der Aarbecht | Mir stelle vir: eis Kandidaten fir d'Europawahlen Europa heescht: méi Rechter fir | Simone | Dir sidd de 26. Mee fort? | A | | |
| De Klimawandel ass eng Realitéit an d'Zait, déi bleift vir ze handelen ass extrem beschränkt. Klimapolitik dierft deemno, esou den | De 26. Mee d'Sozialiste wielen heescht: En europäesch Recht op | Haut ass den 1. Mee: den Dag vun der Aarbecht | Mir wëllen eng europäesch | Europa heescht: méi Rechter fir | LSAP | LSAP | LSAP | | |
| Europa. Weider. Friddlech. Déi fundamental Iddien an d'Weltbild op deenen d'Europäesch Unioun berout, ginn op internationalem Niveau ëmmer méi oft | De 26. Mee d'Sozialiste wielen heescht: En europäesch Recht op | Konferenz: Europa Natierlech Gerecht Mam Dan Kersch, Luca Visentini an den LSAP | Mir wëllen eng europäesch | Konferenz: Europa Weider Friddlech. Europa. Weider. | LSAP Europa. | Haut um | Mir stelle | | |
| Europa. Natierlech. Gerecht. Ee soziaalt an e gerecht Europa ass nëmme méiglech, wa mir Ongläichheete reduzéieren an Ongerechtegheet | D'Partei si sech eenz Déi aner Partei si sech eenz. Wouriwuer? Dass de Nicolas Schmit mat | Mir stelle vir: eis Kandidaten fir d'Europawahlen No Filter – Norden Besicht eis am Tuerm | Mir stelle vir: eis Kandidaten fir | Mir stelle vir: eis Kandidaten fir | LSAP Europa. | Frans | | | |

Les 59 campagnes des socialistes, uniquement concentrées sur les élections européennes. Sur ad.watch, il est possible de découvrir chacun des messages et leur contexte. (Capture d'écran: ad.watch)

Sur le fond, **Déi Gréng a réalisé la plus grosse campagne.** Parmi ses 42 campagnes, une a utilisé 10 publicités (c'est le record luxembourgeois) axées sur **un message autour de la paix et de la liberté apportées par la construction de l'Union européenne.** Du côté des **socialistes** (sept pubs pour la plus grosse campagne) aussi, le sujet était lié **aux valeurs (les standards sociaux, du travail et de l'environnement,** comme autant de thèmes à défendre pendant la campagne). L'ADR et Déi Lénk ont aussi travaillé sur des thématiques.

À l'inverse, signe que les candidatures ont évolué depuis les dernières élections européennes et que les nouveaux candidats souffrent d'un **déficit de notoriété**, il a été surtout question de communiquer sur les candidats ou sur la liste elle-même. C'est le cas au **CSV**, où les plus grosses campagnes (deux fois quatre publicités) ont été concentrées sur la personnalité de **Christophe Hansen**, comme au **DP** ou chez les **Pirates**.

Signe qu'on est encore loin de Cambridge Analytica et de Steve Bannon, les partis semblent avoir à peine profité des possibilités de ciblage de ces publicités, par genre ou par âge. Le Luxembourg est, il est vrai, un pays où les élections ne se gagnent pas encore sur les réseaux sociaux.

Wort.lu

Publié le 8 août 2019 par Patrik Jaquemot

<https://www.wort.lu/fr/luxembourg/nouvelles-regles-pour-soutenir-le-logement-social-5d4aa355da2cc1784e3494ba?>

Nouvelles règles pour soutenir le logement social

La ministre du Logement souhaite revoir les aides octroyées aux promoteurs favorisant les constructions à loyer modéré. Sam Tanson entend aussi allonger à 40 ans la durée obligatoire de mise en location de ces habitations.

L'État luxembourgeois favorise, via des participations financières, l'initiative de promoteurs en vue de la construction de logements à coût modéré destinés à la vente ou à la location. Une loi datant de 1979 l'y autorise, aussi bien pour les promoteurs privés que publics. Sauf que les uns et les autres ne peuvent actuellement prétendre au même taux d'aides financières.

« Les promoteurs publics, Société Nationale des Habitations à Bon Marché (SNHBM) et le Fonds du Logement, reçoivent une participation étatique de 70% pour la construction des logements locatifs », a ainsi rappelé la ministre de l'Habitat, Sam Tanson (Déi Gréng) à l'occasion d'une question parlementaire posée par le député Henri Kox (Déi Gréng). Quand il s'agit d'une commune, d'une association, d'une fondation ou le « Kierchefong » (anciennes fabriques de l'Eglise), la participation grimpe à 75 % des coûts éligibles.

En 2018, l'État avait ainsi consacré à ces programmes près de 108 millions d'euros, dont 95% destinés à des promoteurs publics. La répartition avait fait bondir la Cour des comptes, en début d'année. Celle-ci estimant qu'il était désormais judicieux d'« améliorer la participation des promoteurs privés dans la réalisation de logements sociaux locatifs ». Visiblement, le message est passé.

Des loyers différents

La ministre relève aussi une autre différence de traitements entre acteurs du logement social. Les promoteurs publics (communes, Fonds du Logement et la SNHBM) sont ainsi tenus aux règles d'attribution des logements et de calcul de loyer établis par le règlement grand-ducal modifié de novembre 1998. Un encadrement strict qui ne concerne pas les autres promoteurs.

Résultat : « Les demandeurs d'un logement se voient confrontés à des loyers de niveau totalement différents selon le promoteur alors que tous ces logements ont bénéficié d'une participation étatique de 70% voire de 75% », regrette la ministre.

Publics et privés impactés

Aussi, comme cela était envisagé dans le programme gouvernemental 2018-2023, la loi de 1979 devrait faire l'objet d'une prochaine révision des conditions d'attribution de la participation étatique. « Il va de soi que ces adaptations concerneront tous les promoteurs, publics et privés, de la même façon. » Aucune date n'est avancée pour le moment.

« Une perspective réelle de pouvoir se loger convenablement, de façon abordable et à long terme »

De plus, Sam Tanson a l'intention d'augmenter la durée des conventions de mise à disposition des logements sociaux subventionnés. Jusqu'à présent, la durée légale obligatoire était de 20 ans minimum, et dépassait rarement cette période. « L'objectif est de parvenir à des conventions portant sur une durée de 40 ans », fixe comme objectif la ministre.

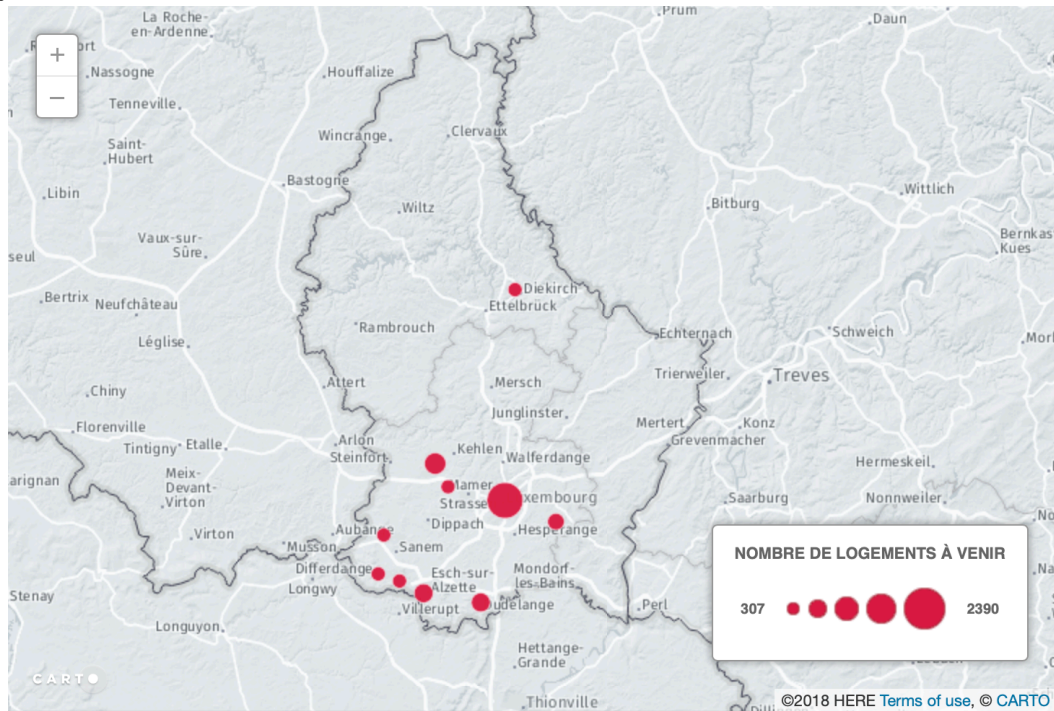
Face à la pénurie de logements à loyer abordable dont souffre le Grand-Duché, Sam Tanson veut désormais que les logements créés avec une participation financière étatique forte « restent soumis aux conditions d'un loyer modéré pour une période longue ». Cela permettra aux personnes et familles dépendant d'un loyer modéré « de disposer d'une perspective réelle de pouvoir se loger convenablement, de façon abordable et à long terme ».

537 projets attendus

Le nouveau programme pluriannuel de construction d'ensembles de logements subventionnés porte sur un total de 537 projets. Le chiffre avait été rappelé dans le rapport d'activités 2018 du ministère de l'Habitat. Le programme inclut 5.741 nouvelles unités de logements destinés à la vente et 5.456 unités pour la location. Au total, une cinquantaine de communes réalisent ou réaliseront, elles, près de 1.314 unités de logements locatifs.

Dernièrement, la Ville de Luxembourg a d'ailleurs confirmé son intention⁴ de bâtir, d'ici 2026, de 400 à 600 logements à loyer accessible.

Ci-dessous, la carte des projets validés en début d'année 2019 concernant les constructions de logements sociaux, selon les différents types de promoteurs et dans les dix grandes communes du pays.



Pas si équitable

S'il est un organisme qui suit attentivement ce qu'affirme la ministre du Logement sur les conventionnements accordés par l'État pour la construction et la mise en location de logements sociaux, c'est bien le «Kierchefong» (anciennes fabriques de l'Eglise). En effet, lui aussi a l'intention de s'engager dans des réalisations immobilières mobilisant des crédits publics et au bénéfice d'un public devant bénéficier de loyers modérés.

C'est ainsi que le «Kierchefong» a déjà 14 projets, soit 245 appartements, dans ses cartons. Les dossiers sont même pour certains bien avancés comme ces 47 unités programmées à Wormeldange et Dudelange pour lesquels l'Église avait reçu un accord de l'ancien ministre du Logement, Marc Hansen (DP). Sauf que, pour l'heure celle qui lui a succédé à ce poste, Sam Tanson (Déi Gréng) tarde à signifier son aval complet sur le cofinancement de ses résidences. Gênant.

Pour le reste des dossiers portés par le «Kierchefong», 32 ont reçu un accord de principe et 166 disposent déjà d'un accord de financement des banques. Éléments qui pourrait encourager le ministère du Logement à officialiser un soutien ferme et définitif.

A l'heure où Sam Tanson évoque une révision de la loi de 1979 portant sur le logement social (lire ci-dessus), le «Kierchefong» marque une inquiétude. En effet, il semble que depuis le début de l'année, la ministre ait passé sept conventions de cofinancement de constructions à vocation sociale avec sept promoteurs privés. Tous ont bénéficié de la clause ancienne des 20 ans obligatoire de mise sur le marché locatif avec un loyer encadré. Tous? Non, pas le dossier porté par l'autorité ecclésiastique qui, lui, devrait déjà consentir une mise à disposition sur 40 ans. De quoi faire douter sur l'égalité de traitement proposée par la responsable politique et son administration.

⁴ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/la-capitale-joue-le-jeu-du-logement-social-5d2efb15da2cc1784e3480d8>

RTL.lu

Publié le 8 août 2019 – François Aulner, Pierre Jans (Radio)

<https://www.rtl.lu/news/national/a/1386923.html>

CLAUDE TURMES

Depart vun héije Beamten am Energieministère "net tragesch"



Den annoncéierten Depart vun héije Beamten Tom Eischen am Energieministär ass "net tragesch". Dat sot de Claude Turmes RTL géintiwuer.

Den Tom Eischen, deen zanter 2011 d'Generaldirektioun vun der Energie am Wirtschaftsministère gefouert huet, verléisst de Staat, hat *Paperjam* Ufanks Juli gemellt.

Am Géigesaz zur éischter blo-rout-grénger Regierung ass d'Departement "Energie" elo net méi am Wirtschaftsministère a bei der LSAP, mee bei der Landesplanung a bei deene Gréngen.

Eisen Informatiounen no war am Departement "Energie" net jiddereen averstane mat der Approche vum neie Minister. Dat hei ass dem Claude Turmes seng Reaktioun: "Mir maachen elo eng Trennung. Mir sinn am Gaangen, nei Leit ze sichen. Et ass flott fir mech, dass mir vun der Regierung eng ganz Rei nei Leit accordéiert kruten. Ech kann elo eigentlech en neie Ministère opbaue mat engem Deel vun de Leit, déi do waren an enger ganzer Rëtsch Leit déi nei kommen."



Dem Energieminister Claude Turmes no wär dat also kee Weltënnegäng. Hien hätt vun de leschte méi rouege Summerdeeg och scho profitéiert, fir d'Rentrée ze plangen.

100 MILLIONS D'EUROS CACHÉS

Les vrais-faux secrets de Takieddine au Luxembourg



Le 40 avenue Georges Mandel, d'une valeur estimée à 12 millions d'euros, appartenait à deux sociétés anonymes luxembourgeoises, mises en faillite l'an dernier. (Photo: Google Street View / Montage Paperjam)

Le JDD a publié une infographie de plus de 100 millions d'euros d'avoirs cachés de Ziad Takieddine, un des intermédiaires qui aurait permis le financement illégal de la vie politique en France. Dont les deux tiers sont passés par le Luxembourg.

L'avenue Georges Mandel file vers la place du Trocadéro, à quelques centaines de mètres de là. Dans le très chic 16^e arrondissement de Paris, le « 40 » peut paraître discret, mais ce très beau bâtiment, qui héberge The Box Company depuis 2016, a appartenu à la Société civile immobilière Lamartine, elle-même détenue par deux sociétés anonymes luxembourgeoises.

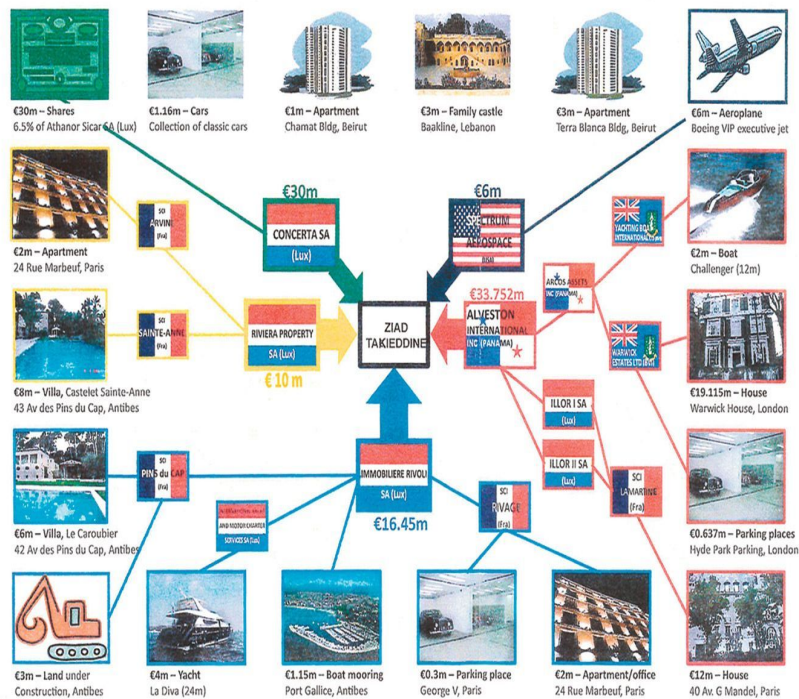
Illor I et Illor 2, inscrites au registre du commerce en 1998 et mises en faillite le 7 mai 2018, avaient chacune 50% de cette maison pour deux fois 5 millions d'euros. Maître Roy Reding en avait récupéré la gestion deux ans plus tôt.

Deux tiers des assets passent par Luxembourg

Cela faisait quatre ans qu'elles naviguaient à vue, comme un bateau fantôme, depuis la démission des trois administrateurs historiques au plus fort de la tempête subie par l'homme d'affaires franco-libanais. Ziad Takieddine était accusé d'avoir aidé au financement occulte de la campagne d'Édouard Balladur, campagne dont le directeur était un certain Nicolas Sarkozy. En 2012, alors candidat à la présidentielle française.

Cette maison, selon l'infographie des avoirs cachés de Ziad Takieddine, publiée cette semaine par le JDD⁵, vaut 12 millions d'euros.

ZIAD TAKIEDDINE – HIDDEN ASSETS (€104.36 million)



L'infographie des avoirs cachés de Ziad Takieddine, attribuée à la justice libanaise. (Source: JDD)

En dehors des 6,5% détenus dans Athanor, une sicar luxembourgeoise, pour 30 millions d'euros par l'intermédiaire de la société anonyme Concerta (radiée en 2016), c'est le bien le plus cher de M. Takieddine via Luxembourg dans cette liste, qui comprend un yacht de 24,8 mètres « La Diva » et une concession de quai pour pouvoir l'amarrer à Antibes, des appartements et maisons à Paris ou au cap d'Antibes.

Les deux tiers de ces 104,36 millions d'euros passent par des sociétés luxembourgeoises (68,45). Si les deux Illor ont été mises en faillite (2018) et Concerta radiée en 2016, Immobilière Rivoli et Riviera Property sont toujours enregistrées au registre du commerce.

La liste libanaise n'est pas tellement différente du fac-similé de déclaration de patrimoine que Mediapart avait publié il y a huit ans⁶. Sur le site dédié, le groupe de presse français expliquait que cette déclaration avait été remplie par l'homme d'affaires pour la banque Barclays, à laquelle il demandait un prêt. Le total des avoirs, détenus par des structures au Luxembourg et au Panama, se montait à 97,2 millions d'euros.

Après sept ans d'enquête, le dossier semble prendre une autre tournure, notait, la semaine d'avant, le JDD⁷. Celle de la manipulation au lieu de la corruption, pour nuire à l'ancien président français, Nicolas Sarkozy.

⁵ <https://www.lejdd.fr/Societe/Justice/infographie-le-tableau-qui-revele-le-patrimoine-cache-de-takieddine-3912855>

⁶ <https://www.frenchleaks.fr/La-declaration-de-patrimoine-de.html>

⁷ <https://www.lejdd.fr/Societe/Justice/exclusif-sarkozy-kadhafi-les-temoins-qui-accusent-takieddine-vont-etre-entendus-3912780>

Wort.lu

Publié le 12 août 2019 par

<https://www.wort.lu/fr/luxembourg/pour-un-gouvernement-plus-transparent-et-ouvert-5d516e8bda2cc1784e349a5d?>

Pour un gouvernement «plus transparent et ouvert»

Même si de nombreux points séparent déi Lénk des Piraten, Marc Baum (déi Lénk) et Sven Clement (Piraten) s'accordent sur la nécessité de clarifier la notion de protection des données et l'obligation, pour l'exécutif, d'introduire des réformes institutionnelles.

(Jmh avec Patrick Besch) - Sept mois après l'entrée en fonction des nouveaux membres du Parlement, la coalition DP-Déi Gréng-LSAP se trouve plus que jamais sous l'œil de l'opposition. En lien notamment avec la polémique née autour de l'exploitation supposée⁸ des données de la police et plus globalement de la notion de protection des données. Un sujet autour duquel déi Lénk et Piraten s'accordent afin d'obtenir « des modifications » à l'avenir afin de «mieux contrôler le gouvernement».

C'est cette logique qui pousse Sven Clement à justifier l'activité parlementaire des deux députés élus sous la bannière des Piraten, auteur de centaines de questions parlementaires. «Au cours des dix années d'existence de notre parti, un grand nombre de questions se sont accumulées sur tous les sujets», assure le député qui assure vouloir «obtenir des faits» afin de pousser le gouvernement à être «plus transparent et ouvert».



Sven Clement (Piraten) et Marc Baum (déi Lénk) s'accordent sur la nécessité de renforcer le pouvoir du Parlement, face au gouvernement.

Photo: Guy Jallay

Pour Marc Baum (déi Lénk), ce contrôle de l'activité gouvernementale ne passe pas tant par la multiplication des questions posées aux membres de l'exécutif que par la participation active au sein des commissions parlementaires afin d'obtenir «une influence directe sur les lois». Une différence d'approche que les deux partis d'opposition baliaient

⁸ <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/l-affaire-des-fichiers-de-la-police-et-de-la-justice-5d305d22da2cc1784e3481fb>

d'un revers de main quand il s'agit d'évoquer le fonctionnement même du système parlementaire actuel.

Un système « qui maintient délibérément les petits partis à distance », selon la formule de Sven Clement qui estime « ne plus vivre dans un monde où seuls quelques notables décident de l'avenir du pays et où le peuple doit accepter ces décisions ». Pour Marc Baum, cette tradition a créé une situation dans laquelle « le Parlement était une institution qui hochait la tête et donnait aux gouvernements la majorité nécessaire pour mener leurs politiques ».



Pour Marc Baum (déi Lénk), « l'absence de vision commune à long terme » caractérise l'actuel gouvernement.

Photo: Guy Jallay

La donne serait donc amenée à changer au vu des récentes évolutions dans les urnes. Que ce soit la présence du CSV dans les rangs de l'opposition pour la deuxième législature consécutive ou la présence de Déi Gréng au gouvernement, parti pourtant longtemps perçu comme « un parti d'opposition éternel ». Autant de changements qui poussent Marc Baum à croire en un changement prochain dans « la faiblesse du Parlement », bien que « le DP soit le seul parti qui s'oppose constamment aux réformes institutionnelles ».

Interrogés sur les erreurs commises par le gouvernement depuis le début de cette nouvelle législature, déi Lénk et Piraten pointent du doigt sur l'« absence de vision commune à long terme », illustrée selon eux par les déclarations réalisées autour des bases de données de la police et de la justice. Des déclarations qui montreraient non seulement que « le gouvernement n'a pas réussi à ouvrir les fenêtres dans tous les domaines » et que « les électeurs perdent confiance dans la capacité de l'exécutif à résoudre les problèmes ».



Pour Sven Clement (Piraten), l'affaire du SREL « semble insignifiante » en comparaison des dysfonctionnements relevés dans la gestion des données personnelles.

Photo: Guy Jallay

Pour mettre fin à la polémique, les deux partis plaident pour la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire, seul moyen selon eux de répondre aux questions encore en suspens. Que ce soit sur les raisons qui poussent l'État à recueillir ces données, l'utilisation de ces dernières ou bien encore sur l'ampleur du phénomène. Des questions qui, selon Sven Clement, vont bien au-delà du scandale des services secrets qui avait abouti à la chute de Jean-Claude Juncker et du CSV à la tête de l'État.

« Rétrospectivement, cette affaire semble insignifiante par rapport à ce qu'il se passe actuellement », estime le député qui s'étonne que « ceux qui criaient le plus fort il y a six ans pensent maintenant que la fin justifie tous les moyens ».

LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

DAC 6: les avocats partiellement exemptés



Les intermédiaires sont directement visés par la directive DAC 6, en étant forcés de dénoncer leurs clients cherchant à établir un montage fiscal agressif. (Photo: Shutterstock)

Le ministre des Finances vient de déposer le projet de loi obligeant les intermédiaires à signaler les montages fiscaux agressifs à l'Administration des contributions directes à partir du 31 août 2020.

Dans un an, de nombreux professionnels de la Place devront dévoiler à l'Administration des contributions directes les dispositifs transfrontaliers susceptibles de participer à une évasion fiscale. Une obligation déclarative qui découle de la Directive DAC 6⁹, que les États européens doivent transposer pour une entrée en vigueur le 31 août 2020.

Outil supplémentaire du couteau suisse développé par la Commission depuis la crise de 2008 dans le but de traquer l'évasion fiscale, la sixième directive sur la coopération administrative élargit l'obligation de vigilance aux intermédiaires, à savoir les conseillers fiscaux, comptables, banquiers, fiduciaires et avocats, actifs dans la planification fiscale pour le compte de leurs clients.

Le ministre des Finances, Pierre Gramegna, a déposé, le 8 août dernier, le projet de loi relatif aux dispositions transfrontières devant faire l'objet d'une déclaration¹⁰, visant à transposer la directive dans le droit luxembourgeois.

⁹ <https://paperjam.lu/article/news-les-intermediaires-cibles-pour-contrer-levasion-fiscale>

¹⁰

[https://www.chd.lu/wps/PA_RoleDesAffaires/FTSByteServingServletImpl?path=681158A9DE7530266C8FAD4D6CC1F7310B59C6F42D0D7BE1337B15B9D8213D05796A7F72840794CBCBEC426838C77BCB\\$011267290A6F37C7BE99D3C70A62983E](https://www.chd.lu/wps/PA_RoleDesAffaires/FTSByteServingServletImpl?path=681158A9DE7530266C8FAD4D6CC1F7310B59C6F42D0D7BE1337B15B9D8213D05796A7F72840794CBCBEC426838C77BCB$011267290A6F37C7BE99D3C70A62983E)

La directive cerne les dispositifs de planification fiscale à caractère potentiellement agressif à travers une liste constituée des caractéristiques et éléments des opérations présentant des signes potentiels d'évasion fiscale ou de pratiques fiscales abusives.

Projet de loi relatif aux dispositions transfrontières devant faire l'objet d'une déclaration

« Le présent projet de loi vise à transposer en droit luxembourgeois la directive (UE) 2018/822 et introduit une obligation de déclaration de certains dispositifs transfrontières concernant plusieurs États membres ou un État membre et un pays tiers », indique l'exposé des motifs. « Les informations ainsi déclarées sont ensuite échangées de manière automatique avec les autorités fiscales des autres États membres. »

Inspirée de l'action 12 du plan Beps (érosion de la base d'imposition et transfert de bénéficiaires), la directive ambitionne de mettre un coup d'arrêt aux dispositifs transfrontières permettant à un contribuable de se soustraire à l'impôt, en appelant les professionnels experts dans ces montages fiscaux à endosser la responsabilité de signaler tout agissement hors des clous.

« Les dispositifs de planification fiscale à caractère agressif ont évolué au fil des ans pour devenir toujours plus complexes et font en permanence l'objet de modifications et d'ajustements pour répondre aux contre-mesures défensives prises par les autorités fiscales », constate la directive, qui assume une approche différente pour mettre fin au jeu du chat et de la souris entre les autorités fiscales et les champions de la planification agressive. « Plutôt que de définir la notion de planification fiscale agressive, [la directive] cerne les dispositifs de planification fiscale à caractère potentiellement agressif à travers une liste constituée des caractéristiques et éléments des opérations présentant des signes potentiels d'évasion fiscale ou de pratiques fiscales abusives », explique le législateur dans le commentaire des articles du projet de loi.

Des marqueurs à surveiller

La directive énumère ainsi des « marqueurs » à considérer, en gardant en tête le critère dit de l'avantage principal – le montage doit être réalisé avec l'intention d'obtenir un avantage fiscal. Les intermédiaires doivent ainsi signaler « un dispositif dans lequel un participant au dispositif prend artificiellement des mesures qui consistent à acquérir une société réalisant des pertes, à mettre fin à l'activité principale de cette société et à utiliser les pertes de celle-ci pour réduire sa charge fiscale, y compris par le transfert de ces pertes à une autre juridiction ou par l'accélération de l'utilisation de ces pertes », ou bien, en matière d'opérations transfrontières, « un dispositif qui prévoit la déduction des paiements transfrontières effectués entre deux ou plusieurs entreprises associées », alors que « le bénéficiaire ne réside à des fins fiscales dans aucune juridiction fiscale ».

Autre exemple : « le transfert ou la conversion d'une institution financière, d'un compte financier ou des actifs qui s'y trouvent en institution financière, en compte financier ou en actifs qui ne sont pas à déclarer en vertu de l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers », ou encore « un dispositif prévoyant le transfert d'actifs incorporels difficiles à évaluer ».

Les avocats partiellement exemptés

S'éloignant de son habitude de transposer *a minima*, le législateur n'a pas repris entièrement l'esprit de la directive quant aux exemptions qu'elle prévoit. Des exemptions qui concernent les avocats. « Chaque État membre peut prendre les mesures nécessaires pour accorder aux intermédiaires le droit d'être dispensés de l'obligation de fournir des informations concernant un dispositif transfrontière devant faire l'objet d'une déclaration lorsque l'obligation de déclaration serait contraire au secret professionnel applicable en vertu du droit national dudit État membre », indique la directive.

« En pareil cas, chaque État membre prend les mesures nécessaires pour que les intermédiaires soient tenus de notifier sans retard à tout autre intermédiaire, ou, en l'absence d'un tel intermédiaire, au contribuable concerné, les obligations de déclaration qui leur incombent. »

« Ce n'est pas une victoire à 100%. »

Me François Kremer, bâtonnier, Ordre des avocats

La directive autorise ainsi les États membres à exempter les avocats de cette obligation de déclaration. Ce qu'a d'ailleurs fait l'Allemagne, comme le rappelait le Barreau de Luxembourg, au titre du secret professionnel liant un avocat à ses clients. Mais le législateur a opté pour une application partielle de cette exemption. Certes, il reconnaît devoir respecter le secret professionnel qui s'impose à l'avocat et « protège les informations obtenues de la part d'un client ou d'un tiers ». La directive prévoit dans ce cas, et en l'absence d'autres intermédiaires, que l'obligation de déclaration incombe au contribuable concerné.

Mais le législateur entend ne pas laisser les avocats libres de toute obligation, surtout en raison de la « nécessité d'obtenir en temps utile des informations sur les dispositifs transfrontières devant faire l'objet d'une déclaration ». « Il est proposé que les intermédiaires concernés par la dispense soient néanmoins obligés de transmettre un certain nombre d'informations en lien avec ces dispositifs transfrontières », à savoir « des informations de nature générale relatives à ces dispositifs qui ne permettront pas d'identifier les contribuables concernés ».

Une précision qui interpelle le bâtonnier de l'Ordre des avocats, Me François Kremer, contacté par Paperjam.lu. « Les avocats sont heureux de constater qu'il a été fait application de l'exemption prévue et que le secret professionnel de l'avocat est sauf », précise-t-il en premier lieu. « Mais ce n'est pas une victoire à 100%. » L'obligation de dénoncer un client qui consulte son avocat pour lui demander conseil irait à l'encontre du secret professionnel et serait de nature à briser la confiance nécessaire entre l'avocat et son client. Le Conseil de l'Ordre sera amené à préciser sa position après en avoir discuté probablement au mois de septembre.

La directive Atad 2 bientôt transposée



Le ministère des Finances a déposé coup sur coup deux projets de loi transposant des directives sensibles pour la Place. (Photo: Benjamin Champenois/ Archives / Maison Moderne)

Le ministre des Finances Pierre Gramegna vient de déposer le projet de loi transposant la directive Atad 2 dans le droit luxembourgeois.

Pas de vacances pour le Grand-Duché en matière de lutte contre l'évasion fiscale. Pierre Gramegna a déposé, le 8 août, deux projets de loi cruciaux : DAC6, obligeant les intermédiaires à signaler toute planification fiscale agressive, et Atad 2, vouée à empêcher les entreprises multinationales de contourner l'impôt sur les sociétés en exploitant les différences qui peuvent exister entre les systèmes fiscaux des États membres et ceux des pays tiers (ce que l'on appelle les « dispositifs hybrides »).

Les règles anti-hybrides d'Atad 2 doivent entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2020. Aussi, le ministère des Finances s'est donné six mois pour que son projet de loi de transposition boucle son parcours législatif jusqu'à l'adoption finale par la Chambre des députés.

Les dispositifs incluant des pays hors UE seront désormais couverts

Les directives Atad injectent dans le droit européen les principes du projet Beps (Base Erosion and Profit Shifting), mis en œuvre par l'OCDE à la demande du G20, pour en finir avec l'évasion fiscale. Atad reprend ainsi la limitation de la déduction des intérêts, l'imposition à la sortie, l'introduction d'une clause anti-abus générale et l'adoption de règles spécifiques aux sociétés étrangères contrôlées, tout en prévoyant certaines options que les États membres sont libres d'adopter.

Adoptée en février 2017¹¹ par le Conseil Ecofin, le conseil des ministres de l'Économie et des Finances européens, la directive Atad 2 vise à compléter sa devancière en élargissant les dispositifs concernés : aux dispositifs hybrides impliquant les instruments financiers ou les entités viendront s'ajouter ceux utilisant des établissements stables, les transferts hybrides, les hybrides importés, les hybrides inversés et les situations de double résidence. Atad 2 couvre également les relations avec les pays tiers.

L'application de cette nouvelle réglementation est préparée de longue date par la Place luxembourgeoise, avec des effets sur le « private equity¹² » ou encore les fonds immobiliers¹³.

¹¹ <https://paperjam.lu/article/news-un-level-playing-field-encore-un-peu-bancal>

¹² <https://paperjam.lu/article/atad-2-et-son-impact-sur-inves>

¹³ <https://paperjam.lu/article/atad-2-fonds-immobiliers-prepa>

Regierung kontrolléiert d'Personalpolitik vum groussherzoglechen Haff



© pressphoto.rtl.lu (Archiv)

De Premier Xavier Bettel huet viru Kuerzem e Sonder-Beoptraagten ernannt, deen d'Personal-Politik vum groussherzoglechen Haff soll durchliichten.

Sou schreift et en Donneschdeg d'Online-Plattform "Reporter" an engem Artikel.

D'Regierung wéilt méi Kontroll iwwert d'Funktionsweis vum Haff, dofir gouf Enn Juni schonns de Jeannot Waringo als "représentant spécial du premier ministre" ernannt.

De fréieren Direkter vun der IGF, der General-Inspektioun am Finanzministère, soll deemno sämtlech Säite vum Personal-Management um Haff analyséieren an dem Premier reegelméisseg e Rapport maachen, respektiv Reforme proposéieren.

D'Regierung wéilt méi Kontroll iwwert d'Rekrutementspolitik, virun allem vun de Leit, déi direkt mat Steiergelder bezuelt ginn.

Fir den LSAP-Fraktionschef Alex Bodry sinn d'Nouvellen iwwert d'Personalkarussell um groussherzoglechen Haff erstaunlech Virgäng.

Et wier ee Sujet fir een nächste Rapport vun der Cour des comptes. Den Alex Bodry wäert dat op alle Fall an der nächster Reunioun vun der zoustänneger Chamberkommissioun virschloen.



Alex Bodry
@AlexBody



Erstaunlech Virgeng um Haff. E sujet fir e naechsten Rapport vun der Cour des comptes. Ech waert dat an der naechster Sitzung vun der zustaenneger Chamberkommissioun virschloen. twitter.com/reporter_lu/st...

Reporter @reporter_lu

Exklusiv: Premier @Xavier_Bettel hat einen Sonderbeauftragten ernannt, der die Personalpolitik des großherzoglichen Hofes durchleuchten soll. Dabei steht auch die Rolle der Großherzogin im Fokus. Die Hintergründe jetzt bei @reporter_lu reporter.lu/luxemburg-sond...

Hannergrond wier eng laang Lëscht u personelle Changementer an de leschte 4 Joer op der Cour Grand-Ducale. Net manner wéi 30 Leit hätte Reporter no zanter 2015 den Haff fräiwëlleg verlooss oder hätte gekënnegt kritt.

Wéi et aus verschiddene Quellen heescht a wéi och e fréiere Mataarbechter vum Haff "Reporter"¹⁴ géintiwwer confirméiert, hätt d'Grande-Duchesse dobäi dacks eng decisiv Roll gespilt, obwuel hir dat u sech guer net zousteet.

- [AUDIO: Personalpolitik groussherzoglechen Haff - Rep. Max Schmitz](#)¹⁵

¹⁴ <https://www.reporter.lu/luxemburg-sonderbeauftragter-des-premiers-regierung-kontrolliert-personalpraxis-des-grossherzoglichen-hofes/>

¹⁵ <http://perma.rtl.lu/a/1283533.mp3>

INDISCRÉTION

Tom Eischen rebondit chez Encevo



Bien que passant dans le privé, Tom Eischen ne quitte pas tout à fait le giron étatique en rejoignant Encevo. (Photo: Paperjam/archives)

Information Paperjam – Le désormais ex-commissaire du gouvernement à l'énergie va rejoindre Encevo le 1er décembre prochain.

Tom Eischen ne quitte pas le secteur qu'il affectionne. Celui qui occupait le poste de commissaire du gouvernement à l'Énergie rejoint le secteur privé, comme Paperjam l'annonçait en juillet dernier¹⁶.

Une arrivée qui s'effectuera le 1er décembre prochain chez Encevo, la société mère du fournisseur d'énergie Enovos et du gestionnaire de réseaux Creos. Société mère de droit privé qui compte comme actionnaire majoritaire l'État et qui se place comme un des maillons-clés de la transition énergétique voulue par les pouvoirs publics.

C'est précisément en tant que head of energy transition que Tom Eischen évoluera chez Encevo. Il sera aussi senior advisor to the CEO pour Claude Seywert.

Son arrivée fait suite à une candidature spontanée. Tom Eischen s'occupait depuis 2011 de la direction générale de l'énergie rattachée auparavant au ministère de l'Économie d'Etienne Schneider (LSAP) et, depuis la formation du deuxième gouvernement DP-LSAP-Déi Gréng, au ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire de Claude Turmes (Déi Gréng).

¹⁶ <https://paperjam.lu/article/tom-eischen-quitte-etat>